

# Relations sociales dans la vieillesse

*Oris Michel,  
Gnoumou Thiombiano Bilampoia,  
Ciobanu Ruxandra Oana (éditeurs)*

Paris, 2020  
ISBN 978-2-901107-02-6

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 9, cours des Humanités - CS 50004 – 93322 Aubervilliers Cedex (France) – <http://www.aidelf.org>



# Relations sociales dans la vieillesse

Édité par Michel Oris, Bilampoa Gnomou-Thiombiano  
et Ruxandra Oana Ciobanu  
2020

Ruxandra Oana Ciobanu, Bilampoa Gnomou Thiombiano, Michel Oris	3
Relations sociales dans la vieillesse : introduction	
Christophe Giraud	9
Relations non-cohabitantes après 50 ans et conjugalité	
Maryse Gaimard, Antony Cartier	19
Des relations familiales modifiées : de conjointe ou fille à aidante	
Sylvie Renaut	33
Vieillir à deux, aides et entraide dans le couple	
Sadio Ba Gning	47
Polygamie et liens intergénérationnels au Sénégal : la place des jeunes épouses	
Ruxandra Oana Ciobanu	59
Les réseaux sociaux dans la vieillesse : le cas des migrants et autochtones âgés en Suisse	
Yacouba Compaore, Marie-Laurence Flahaux, Nathalie Sawadogo	71
Vulnérabilités, prise en charge et devenir des personnes âgées à Ouagadougou : l'importance du statut migratoire et du genre	
Thomas Licart	89
Vieillir en famille élargie ? Les personnes âgées et les ménages intergénérationnels en Inde	
Didier Nganawara	105
Structure des ménages intergénérationnels et statut social des personnes âgées au Cameroun : à la recherche des déterminants individuels et contextuels	
Boly Dramane	119
Personnes âgées et scolarisation des enfants au primaire en milieu urbain au Burkina Faso	



# Structure des ménages intergénérationnels et statut social des personnes âgées au Cameroun : à la recherche des déterminants individuels et contextuels

NGANAWARA Didier\*

## ■ Résumé

*Au Cameroun comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les personnes âgées constituent, autant que les femmes et les enfants, un groupe de population vulnérable. En effet, seulement moins de 10 % des personnes âgées peuvent prétendre à une pension de retraite, la moitié d'entre elles souffrent de maladies chroniques et la grande majorité ne bénéficie d'aucune couverture sociale. Les inégalités entre les milieux urbain et rural sont également très fortes. L'objet de cette étude est d'examiner la relation entre la structure des ménages intergénérationnels et le statut social des personnes âgées à partir des données de l'enquête camerounaise auprès des ménages de 2014. Il s'agit de décrire la relation entre les caractéristiques des ménages intergénérationnels et celles des personnes âgées, d'identifier les déterminants individuels et contextuels du statut social des personnes âgées au Cameroun, et de cerner les mécanismes par lesquels la structure des ménages intergénérationnels influence ce statut. Les méthodes d'analyse sont à la fois descriptive et explicative et elles reposent sur une approche multiniveau. Les résultats montrent que, quel que soit le milieu de résidence, les caractéristiques des ménages intergénérationnels sont les facteurs déterminants du statut social des personnes âgées. Les caractéristiques individuelles agissent aussi, dans une moindre mesure, sur cette relation.*

## ■ Abstract

*In Cameroon, as in most sub-Saharan African countries, the elderly are a vulnerable group of the population as women and children. Only less than 10 % of older people can qualify for a pension, half of them suffer from chronic diseases and a vast majority has no social security. The inequalities between rural and urban areas are also deep. The purpose of this study is to examine the relationship between the structure of intergenerational households and the social status of older people using data from the 2014 Cameroon household survey. This involves describing the relationship between the characteristics of intergenerational and elderly households, identifying the individual and contextual determinants of the social status of older people in Cameroon, and identifying the mechanisms by which the structure of intergenerational households influences this status. Analytical methods are both descriptive and explanatory and are based on a multi-level approach. The results show that regardless of the residential setting, the characteristics of intergenerational households are the determinants of the social status of older people. Individual characteristics also affect this relationship but to a lesser extent.*

**Mots-clés** : Ménages intergénérationnels, personnes âgées, déterminants

\* Maître de conférences à l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), B.P. 1556 Yaoundé (Cameroun), Email : ngdier@hotmail.com / dnganawara@iford-cm.org

## Introduction

Les personnes âgées (60 ans et plus) représentent 5,3 % de la population africaine (Antoine, 2007). Se préoccuper de la vieillesse et du vieillissement peut donc paraître prématuré. L'enjeu est toutefois actuel. En effet, on estime que 42 % de la population africaine vit dans un foyer où vit une personne âgée (Nowik *et al.*, 2015). Le vieillissement de l'Afrique est donc déjà un enjeu, mais il représente surtout un défi à anticiper dès aujourd'hui pour l'avenir : en 2050, la proportion des 60 ans et plus devrait doubler dans de nombreux pays africains si la fécondité continue de baisser au rythme actuel (Pison, 2009). Selon l'auteur, ce vieillissement démographique se produira à une vitesse beaucoup plus rapide que cela n'a été le cas dans les pays développés. Le Cameroun enregistre également un accroissement de la proportion des personnes âgées qui constituent autant que les enfants et les femmes des groupes vulnérables (Eyinga, 2005). Les résultats du Recensement Général de la Population de 2005 révèlent que les personnes âgées (60 ans et plus) sont bien plus représentées en milieu rural qu'en milieu urbain : 6,5 % de la population en milieu rural contre 3,4 % en milieu urbain (BUCREP, 2005). Environ quatre personnes âgées sur dix au Cameroun sont en situation de vulnérabilité économique et seulement 10 % d'entre elles peuvent prétendre à une pension de retraite (Eyinga, 2005). Les inégalités entre les milieux urbain et rural sont également très fortes. En matière de santé, la moitié des personnes âgées souffrent de maladies chroniques et la grande majorité ne bénéficie d'aucune couverture sociale. En l'absence de pension suffisante, lorsqu'une personne âgée ne peut plus travailler, elle ne peut compter que sur sa famille.

L'objectif général de cette étude est d'examiner la relation entre les ménages intergénérationnels et le statut social des personnes âgées afin de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les conditions de vie des personnes âgées, les solidarités mobilisées en situation de dépendance, les relations intergénérationnelles complexes qui accompagnent la vieillesse au Cameroun. De manière spécifique, il s'agit de (i) décrire la relation entre les caractéristiques des ménages intergénérationnels et celles des personnes âgées en villes et dans les campagnes ; (ii) identifier les déterminants individuels et contextuels du statut social des personnes âgées ; (iii) cerner les mécanismes par lesquels la structure des ménages intergénérationnels influence le statut social des personnes âgées au Cameroun. Nous faisons l'hypothèse que la structure des ménages intergénérationnels influence directement le statut social des personnes âgées, et indirectement à travers leurs caractéristiques individuelles et celles des ménages.

Cette étude est structurée en quatre (4) sections : la première porte sur la revue de la littérature, et la deuxième sur les données ainsi que les méthodes d'analyse utilisées. La troisième présente les résultats d'analyses descriptive et explicative, et la dernière est consacrée à la discussion des résultats et à la conclusion.

## Revue de la littérature

Une personne âgée peut être définie sur la base de trois dimensions : biologique, sociale et fonctionnelle. La définition biologique (ou statistique) est la plus utilisée parce qu'elle permet de procéder plus facilement à des comparaisons (Antoine, 2007). Les Nations Unies (2005) considèrent généralement

comme personne âgée tout individu de 60 ans et plus. En Afrique, leur proportion demeure encore faible mais leurs effectifs augmentent de plus en plus rapidement. Cette proportion est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain, essentiellement sous l'effet de la migration des jeunes adultes et des adolescents (Schoumaker, 2000). L'Afrique est le continent où la croissance des effectifs de personnes âgées va être la plus rapide (Velkoff et Kowal, 2007, Pison 2009).

Cependant, elle présente des situations variées, à la fois en terme de vieillissement vécu ou annoncé, et de conditions de vie des personnes âgées. En Afrique, les personnes âgées connaissent des difficultés d'accès aux soins inhérentes aux carences des infrastructures sanitaires de leur pays. L'accès à un revenu minimal est loin d'être garanti. Seuls quelques pays ont mis en place un système de retraite non contributif. Ainsi, à l'île Maurice, en Afrique du Sud et dans quelques autres États d'Afrique australe, tous les citoyens de plus de 60 ans ont droit à une retraite minimale, et ce même en l'absence de cotisation (Antoine *et al.*, 2010). Sur le reste du continent, la grande majorité des personnes âgées ne bénéficient pas de pension de retraite, et doivent faire appel à leurs proches pour les aider. La famille devient ainsi le lieu de refuge, l'espace qui permet de résister à la vulnérabilité sociale (Lemaître, 2015).

Pour Antoine *et al.* (2010), les relations entre générations sont un des révélateurs des transformations économiques et sociales sur le continent africain. Les mécanismes de l'entraide sont perceptibles tant à différents niveaux (familial, communautaire ou associatif, étatique, etc.) qu'à différents moments clefs de la vie, dont le passage au statut de personne âgée qui peut être également un processus étalé dans le temps (Antoine *et al.*, 2010). Au niveau familial, l'entraide entre générations fait intervenir de manière différenciée hommes et femmes selon leurs parcours propres. Selon une étude des Nations unies (2003), la plupart des personnes âgées, en Afrique, vivent avec leurs enfants soit comme chef de ménage, soit dans le ménage de leurs enfants. Alors que les hommes âgés sont plus fréquemment en ménages nucléaires, les femmes âgées sont le plus souvent accueillies dans des ménages étendus, en particulier chez leurs enfants (Zimmer et Dayton, 2005), mais aussi chez d'autres parents plus éloignés. Les travaux de Antoine *et al.* (2010) ont montré qu'en Ouganda, seulement 4,2 % des femmes âgées sont hébergées par un enfant tandis qu'au Sénégal, le profil est fort différent puisque 38,1 % des femmes âgées sont accueillies par leurs enfants. Par ailleurs, au Sénégal, la proportion de femmes âgées chefs de ménages est passée de 10 % dans le groupe d'âges 60-64 ans à environ 5 % vers 95 ans et plus en milieu rural et de 20 % entre 60 et 64 ans à près de 50 % entre 90 et 94 ans en milieu urbain. Avec l'âge de plus en plus de femmes sont veuves, mais elles restent à la tête d'un ménage, gardant la maîtrise du domicile conjugal ou étant déclarée comme telle (Antoine *et al.*, 2010). Concernant les hommes âgés, la plupart sont chefs de ménage, soit 84 % d'entre eux au Sénégal, et 89 % en Ouganda. D'après ces auteurs, certains chefs de ménage sont seuls dans leur ménage et la situation est très différente d'un pays à l'autre : c'est seulement le cas de 1,1 % de l'ensemble des femmes âgées au Sénégal, mais de 12,3 % en Ouganda. Les mêmes différences subsistent entre les deux pays pour les hommes « seuls » : 1,4 % au Sénégal (presque 3 % à Dakar) et 12,1 % en Ouganda (11,8 % à Kampala). Les configurations domestiques varient beaucoup d'un pays à l'autre, et la notion de ménage est parfois réductrice en ce domaine. Pour Antoine *et al.* (2010), elle ne permet pas, dans la plupart des cas, de saisir ni l'ampleur des relations intergénérationnelles (le ménage isolé statistiquement peut vivre à proximité d'enfants ou d'autres membres de la parenté ou être pris en charge financièrement par eux), ni les relations de voisinage, aussi intenses soient-elles, qui dépassent le cadre de la coresidence.

Cependant, de nombreux exemples laissent présager un affaiblissement de la prise en charge des aînés, en particulier dans le domaine de la santé (Kouamé, 1990 ; Makoni et Stroeken, 2002) où ces personnes

sont affectées par des pathologies spécifiques. En milieu rural, face à la raréfaction des terres et la paupérisation croissante, le pouvoir des aînés s’effrite et les signes de recul sont nombreux, en particulier dans le domaine du contrôle matrimonial ou foncier (Antoine, 2007).

Par ailleurs, avec le phénomène d’urbanisation où une plus grande partie de la population habite en ville et vit selon des modèles économiques et sociaux différents de ceux du passé, ces transformations éloignent les jeunes générations des personnes âgées : elles peuvent de moins en moins supporter le coût de la prise en charge de leurs aînés et manquent de temps pour le faire. Les mécanismes de solidarité anciens se sont affaiblis, voire effondrés (Antoine, 2007). Les personnes âgées, bien que bénéficiant toujours du respect familial, voient leur statut social moins valorisé qu’auparavant (Vignikin, 2007).

En outre, en Afrique de l’Ouest comme en Afrique de l’Est, la rareté et la modicité des retraites, et les charges familiales qui pèsent sur les personnes âgées conduisent celles-ci à rester de plus en plus tard sur le marché du travail (Antoine *et al.*, 2001 ; Diagne, 2006). Selon ces auteurs, la plupart des personnes âgées ne sont pas à la charge de leurs enfants, mais, au contraire, ont encore de jeunes enfants à charge. Elles doivent souvent également prendre en charge leurs enfants plus âgés qui ne sont pas encore insérés sur le marché du travail. La présence plus tardive des personnes âgées au travail est une question qui occupe actuellement la scène sociale dans les capitales d’Afrique de l’Ouest et le passage à un âge de la retraite plus tardif pour les salariés est une des revendications majeures des syndicats de la sous-région.

Dans ce contexte, on peut s’interroger sur la capacité future des familles à accompagner la vieillesse et l’éventuelle dépendance des aînés, sans le soutien de politiques publiques adaptées. Ainsi, mieux connaître ces populations, leurs caractéristiques et leurs besoins est indispensable pour la bonne prise de décision relative aux conséquences sociales du vieillissement. D’où l’intérêt de cette étude.

## Données et méthodes d’analyse

### Source de données

Les données utilisées dans cette étude sont issues du questionnaire ménages ordinaires de l’Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM) réalisée en 2014 par l’Institut National de la Statistique (INS, 2014). C’est une enquête qui a couvert l’ensemble du territoire national. Elle a pour objectif principal de permettre le suivi et évaluation des conditions de vie des ménages en général et du programme de réduction de la pauvreté en particulier. L’échantillon de cette enquête est un échantillon aléatoire, stratifié et tiré à 2 degrés. L’unité primaire de sondage est la zone de dénombrement et l’unité secondaire le ménage. Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) sont tirées avec une probabilité proportionnelle à leur taille. Au second degré, un nombre fixe de ménages sont sélectionnés avec un tirage systématique à probabilité égale dans chacune des ZD sélectionnées. Le nombre de ménages à enquêter par ZD est de 10 dans les deux capitales du pays, Yaoundé et Douala, 12 dans les autres milieux urbains et 15 en milieux rural et semi-urbain. L’échantillon comprend 12 847 ménages répartis dans 1 024 ZD dans les 12 régions d’enquête qui couvrent le territoire national, et 2 395 personnes âgées de 60 ans et plus.



## Variables principales de l'étude

**Type de ménage :** Le ménage est défini dans cette étude comme étant la communauté des personnes apparentées ou non vivant sous un même toit. Cette variable a trois modalités : ménage dirigé par une personne âgée vivant seule ou avec d'autres adultes, personne âgée vivant dans un ménage dirigé par son enfant, et ménage à trois générations. Il s'agit, pour le dernier type de ménage, d'un ménage dirigé par un proche de la personne âgée la comprenant avec ses enfants et petits-enfants.

**Perception d'une pension de retraite ou d'une allocation vieillesse :** Cette variable a deux modalités : 1 si la personne âgée perçoit une pension ou une allocation vieillesse, et 0 sinon.

**Statut d'activité :** le statut d'activité relève des activités socioéconomiques exercées par la personne âgée. Cette variable a deux modalités : 1 si la personne âgée exerce ce type d'activité et 0 sinon.

**État de santé de la personne âgée :** Cette variable permet de saisir si la personne âgée a souffert d'une maladie quelconque ou non deux semaines avant le passage de l'agent enquêteur. Elle a deux modalités : 1 si la personne âgée souffre d'une maladie quelconque et 0 sinon.

**Situation d'handicap :** Cette étude a saisi plusieurs types d'handicap (handicap visuel, moteur, auditif, etc.). La variable y relative prend la valeur 1 lorsque la personne âgée présente un type d'handicap donné et 0 sinon.

**Statut social de la personne âgée :** C'est un indicateur composite qui est construit à partir des variables ci-après : perception d'une pension de retraite ou d'une allocation vieillesse, statut d'activité, état de santé, et situation d'handicap (handicap visuel, moteur, auditif, etc.). Une personne âgée possède un faible statut social lorsqu'au moins l'une des conditions suivantes est vérifiée : elle ne perçoit ni une pension de retraite, ni une allocation vieillesse ; elle est soit inactive, malade, ou elle a un handicap. Dans le cas contraire, on considère que la personne âgée a un statut social élevé. La répartition des personnes âgées selon cette variable indique que 1 566 ont un statut social faible, soit 65,4 %. La répartition selon le milieu de résidence montre que 45,7 % de personnes sont concernées en milieu urbain contre 54,3 % en milieu rural. Selon le sexe, les femmes âgées sont plus touchées que les hommes (57,1 % contre 42,9 %).

## Méthodes d'analyse

Deux types d'analyse sont effectués pour examiner la relation entre la structure des ménages intergénérationnels et le statut social des personnes âgées. Les méthodes d'analyse sont à la fois descriptive et explicative. Du point de vue descriptif, il s'agit d'une analyse bivariable stratifiée par milieu de résidence croisant les variables indicatrices du statut social des personnes âgées (perception d'une pension ou allocation, statut d'activité, état de santé, situation de handicap) avec leurs caractéristiques et celles des ménages intergénérationnels les accueillant. Cette analyse repose sur l'examen des proportions dans ces différentes catégories.

En ce qui concerne l'analyse explicative, la régression logistique est utilisée pour mesurer les effets de la structure des ménages intergénérationnels sur le risque pour une personne âgée de ne pas avoir un bon statut

social en contrôlant les autres facteurs. Le modèle pas à pas nous a permis de mettre en exergue les mécanismes par lesquels la structure des ménages intergénérationnels influence le statut social des personnes âgées. La mise en œuvre de cette régression est basée sur une approche à deux niveaux d'analyse. Les caractéristiques individuelles des personnes âgées se situent au premier niveau et celles des ménages les accueillant représentent le second niveau. Ainsi, chaque personne âgée est replacée dans un contexte social plus large, celui des groupes humains dans lesquels elle évolue et notamment le ménage ou l'environnement familial. Cette articulation dans un même modèle de données collectées à des niveaux différents (individu, groupes d'individus, sous populations) distingue correctement l'effet des caractéristiques individuelles de l'effet des caractéristiques des divers niveaux d'agrégation considérés (Golaz et Bringe, 2007).

Dans cette approche, les paramètres qui illustrent les variables explicatives sont estimés en considérant la partie fixe et la partie aléatoire du modèle. Des tests d'hypothèses sont effectués afin de mesurer la signification statistique des modèles.

## Résultats

### Niveau descriptif

L'objectif de cette section est d'explorer le lien entre la structure des ménages intergénérationnels et les variables du statut social des personnes âgées que sont la perception d'une pension de retraite ou d'une allocation vieillesse, la situation d'activité, l'état de santé, et la situation de handicap. La structure des ménages intergénérationnels est appréhendée à travers la composition des ménages, les caractéristiques de leurs membres, et la cohabitation des générations différentes.

### Structure des ménages intergénérationnels et perception de la pension de retraite ou d'une allocation vieillesse par les personnes âgées

Il ressort du tableau 1 que quelles que soient les caractéristiques individuelles et du ménage, la différence entre la proportion des personnes âgées vivant en milieu rural ne bénéficiant pas d'une pension de retraite ou d'une allocation vieillesse et celle des personnes âgées résidant en milieu urbain se trouvant dans la même situation n'est pas significative (99,1 % contre 97,9 %). En revanche, les proportions des personnes âgées ne bénéficiant pas de ces prestations semblent élevées dans les ménages à trois générations que dans les ménages dirigés par elles mêmes ou leurs enfants.

En outre, l'instruction peut permettre à une personne âgée d'occuper un emploi protégé, de connaître et défendre ses droits, et de bénéficier d'une pension de retraite ou d'une allocation vieillesse. L'analyse de cette variable montre que les proportions des personnes âgées ne bénéficiant pas de ces prestations diminuent lorsque le niveau d'instruction augmente passant de 99,4 % chez les personnes âgées non instruites à 90,3 % chez celles de niveau secondaire et plus en milieu urbain et respectivement de 100 % à 91,7 % en milieu rural.

La variable sexe est une variable fondamentale de différenciation en sciences sociales car les hommes et les femmes n'ont pas toujours les mêmes atouts pour accéder à certaines ressources dont les prestations

sociales. Ainsi, quel que soit le milieu de résidence, les proportions des femmes âgées ne bénéficiant pas d'une pension de retraite ou d'une allocation vieillesse sont légèrement élevées par rapport à celles des hommes âgés avec respectivement 99,2 % contre 96,7 % en milieu urbain et 100 % contre 98,2 % en milieu rural. Ces tendances sont presque identiques à celles relatives à la variable statut matrimonial. Les proportions des personnes âgées divorcées ou veuves ne bénéficiant pas de ces prestations sont un peu plus élevées par rapport à celles des personnes âgées mariées avec un écart d'environ 1,5 point autant en milieu urbain que rural.

**Tableau 1.** Proportion par milieu de résidence des personnes âgées ne bénéficiant pas d'une pension de retraite ou d'une allocation vieillesse selon leurs caractéristiques et du ménage (%)

Caractéristiques des ménages et des personnes âgées	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
<i>Type de ménage</i>			
Ménage dirigé par une personne âgée	97,3	98,9	98,4
Ménage dirigé par un proche	96,2	97,5	97,6
Ménage à trois générations	99,1	99,4	99,9
<i>Niveau de vie du ménage</i>			
Pauvre	100	99,4	99,5
Non pauvre	97,4	98,1	98,3
<i>Taille du ménage</i>			
5 personnes ou moins	97,7	99,5	99,0
6-7 personnes	100	98,9	99,3
8 personnes et plus	96,9	97,9	97,5
<i>Sexe</i>			
Hommes	96,7	98,2	97,7
Femmes	99,2	100	99,8
<i>Situation matrimoniale</i>			
Marié ou en union	97,3	98,4	98,1
Divorcé/veuf	98,7	100	99,6
<i>Niveau d'instruction</i>			
Aucun	99,4	100	99,8
Primaire	97,2	98,1	97,8
Secondaire et plus	90,3	91,7	90,8
Ensemble	97,9	99,1	98,7

### Structure des ménages intergénérationnels et situation d'activité des personnes âgées

L'examen du tableau 2 montre que la proportion des personnes âgées inactives est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, soit 46,8 % contre 37,1 %. Quel que soit le milieu de résidence, les proportions des personnes âgées inactives augmentent en fonction du nombre de générations cohabitant ensemble dans les ménages. De même, ces proportions augmentent en fonction de la taille des ménages les accueillant et également au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. En milieu urbain, elles se situent à 42,5 % dans les ménages de moins de cinq (5) personnes, 49,7 % dans les ménages de taille de 6 à 7 personnes, et 53,3 % dans les ménages de plus de 8 personnes. En milieu rural, les statistiques correspondantes sont respectivement de 16,4 %, 26,6 % et 33,7 %.

**Tableau 2.** Proportion par milieu de résidence des personnes âgées inactives selon leurs caractéristiques et du ménage (%)

Caractéristiques des ménages et des personnes âgées	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
<i>Type de ménage</i>			
Ménage dirigé par une personne âgée	37,7	12,9	22,6
Ménage dirigé par un proche	39,4	33,7	35,8
Ménage à trois générations	80,0	99,0	85,7
<i>Niveau de vie du ménage</i>			
Pauvre	36,6	23,0	26,0
Non pauvre	49,1	20,5	34,6
<i>Taille du ménage</i>			
5 personnes ou moins	42,5	16,4	26,0
6-7 personnes	49,7	26,6	36,4
8 personnes et plus	53,3	33,7	43,1
<i>Sexe</i>			
Hommes	41,2	17,4	27,0
Femmes	51,4	23,0	35,6
<i>Situation matrimoniale</i>			
Marié ou en union	39,3	15,2	24,9
Divorcé/veuf	54,1	28,0	38,5
<i>Niveau d'instruction</i>			
Aucun	44,2	23,2	30,6
Primaire	44,3	15,2	28,1
Secondaire et plus	62,0	25,8	50,7
Ensemble	46,8	37,1	31,7

### Structure des ménages intergénérationnels et l'état de morbidité des personnes âgées

Le tableau 3 montre que les personnes âgées souffrant d'une maladie sont proportionnellement plus nombreuses en milieu urbain (46,6 %) qu'en milieu rural (44,7 %). Toutefois, quel que soit le milieu de résidence, les proportions des personnes âgées qui souffrent d'une maladie augmentent avec le nombre de générations cohabitantes et également avec le niveau de vie du ménage les accueillant. Les proportions élevées en ville ou dans les ménages aisés des personnes âgées souffrant d'une maladie seraient liées à un besoin d'une meilleure prise en charge.

**Tableau 3.** Proportion par milieu de résidence des personnes âgées malades selon leurs caractéristiques et du ménage (%)

Caractéristiques des ménages et des personnes âgées	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
<i>Type de ménage</i>			
Ménage dirigé par une personne âgée	49,1	45,8	47,1
Ménage dirigé par un proche	57,2	52,9	56,4
Ménage à trois générations	59,0	53,0	57,1
<i>Niveau de vie du ménage</i>			
Pauvre	36,6	39,3	38,7
Non pauvre	48,8	48,9	48,9
<i>Taille du ménage</i>			
5 personnes ou moins	51,0	47,2	48,6
6-7 personnes	47,0	36,7	41,1
8 personnes et plus	37,6	44,0	40,9
<i>Sexe</i>			
Hommes	44,9	42,4	43,4
Femmes	48,0	46,6	47,2
<i>Situation matrimoniale</i>			
Marié ou en union	44,3	41,5	42,6
Divorcé/veuf	48,8	48,0	48,3
<i>Niveau d'instruction</i>			
Aucun	45,5	45,2	45,3
Primaire	51,2	44,0	47,2
Secondaire et plus	43,1	40,3	42,2
Ensemble	46,6	44,7	45,5

### Structure des ménages intergénérationnels et situation de handicap des personnes âgées

Le handicap traité dans cette section concerne le handicap visuel, moteur, et auditif. Le tableau 4 montre que 18,3 % des personnes âgées vivant en milieu urbain présentent un handicap contre 15,9 % en milieu rural. Les proportions des personnes âgées se trouvant dans cette situation augmentent en fonction du nombre de générations cohabitant dans les ménages les accueillant. Les tendances observées sont similaires à celles de la section précédente sur la maladie.

**Tableau 4.** Proportion par milieu de résidence des personnes âgées souffrant d'un handicap selon leurs caractéristiques et du ménage (%)

Caractéristiques des ménages et des personnes âgées	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
<i>Type de ménage</i>			
Ménage dirigé par une personne âgée	18,2	15,4	16,5
Ménage dirigé par un proche	19,3	16,9	15,7
Ménage à trois générations	20,1	19,3	17,8
<i>Niveau de vie du ménage</i>			
Pauvre	25,1	16,5	18,3
Non pauvre	16,7	15,4	16,1
<i>Taille du ménage</i>			
5 personnes ou moins	18,5	16,5	17,2
6-7 personnes	18,0	13,7	15,6
8 personnes et plus	18,0	15,6	16,8
<i>Sexe</i>			
Hommes	20,8	19,1	19,8
Femmes	16,1	13,1	14,3
<i>Situation matrimoniale</i>			
Marié ou en union	17,1	15,4	16,1
Divorcé/veuf	19,3	16,4	17,6
<i>Niveau d'instruction</i>			
Aucun	18,2	15,8	16,6
Primaire	18,7	16,2	16,8
Secondaire et plus	19,0	21,0	19,6
Ensemble	18,3	15,9	16,8

### 3.2. Niveau explicatif

Le lien entre les ménages intergénérationnels et le statut social des personnes âgées est traité dans cette section dans une approche explicative multiniveau mobilisant les caractéristiques familiales et individuelles des intéressées et le modèle de régression logistique. Ce travail est effectué en quatre points : le premier point traite de la décomposition de la variance à travers le modèle vide ; le deuxième s'intéresse aux effets des caractéristiques individuelles sur le statut social des personnes âgées ; le troisième aborde les effets des caractéristiques familiales, et le dernier présente le modèle global intégrant à la fois les caractéristiques individuelles et familiales des personnes âgées.

Le modèle vide sert de référence pour la suite de la modélisation. Il permet d'examiner l'influence des caractéristiques des ménages intergénérationnels sur le statut social des personnes âgées en distinguant la variabilité à l'intérieur des ménages de celle existant entre les ménages.

#### Modèle vide

L'influence des ménages intergénérationnels sur le statut social des personnes âgées est mise en évidence à travers la décomposition de la variance ou le modèle vide (cf. tableau 5, modèle vide). Elle

est expliquée entièrement par des effets endogènes ou exogènes aux familles. Ce modèle montre que la part de la variation du statut social des personnes âgées attribuable aux ménages est de 13,2 %. D'après le test de Wald, les facteurs liés aux ménages expliquent significativement le statut social des personnes âgées ( $X^2 = 68,57, p < 0,01$ ).

### Effets des caractéristiques individuelles

Le modèle 1 du tableau 5 montre que les caractéristiques individuelles ont un impact sur le statut social des personnes âgées, car elles permettent d'améliorer le modèle vide. Par rapport à ce dernier, on observe une diminution de 11,1 %  $\left( \frac{0,1317 - 0,1171}{0,1317} \times 100 \right)$  de la variance entre les ménages. On obtient cette statistique en faisant la différence entre la variance due aux effets des caractéristiques individuelles (niveau 1) et la variance du modèle vide rapportée à cette dernière.

Le modèle 1 explique significativement le statut social des personnes âgées ( $X^2 = 52,89, p < 0,01$ ).

Le risque pour les personnes âgées mariées ou en union de ne pas avoir un meilleur statut social est réduit de 44 % par rapport à celui des personnes divorcées ou veuves. La différence entre les deux groupes est significative au seuil de 1 %. Par ailleurs, les personnes âgées ayant un niveau d'instruction secondaire ont 4 % moins de risque de se trouver dans cette situation que celles qui n'ont aucun niveau d'instruction. Il n'y a pas de différence significative entre ces dernières et les personnes âgées de niveau primaire.

### Effets des caractéristiques des ménages

L'intégration des caractéristiques des ménages uniquement dans le modèle vide (modèle 2) apportent une contribution importante (tableau 5) : elles influencent significativement le statut social des personnes âgées à l'exception de la taille des ménages. En se basant cependant sur le modèle vide, on observe une diminution de 18,6 %  $\left( \frac{0,1317 - 0,1072}{0,1317} \times 100 \right)$  de la variance entre les ménages. Ce modèle explique significativement le statut social des personnes âgées ( $X^2 = 57,58, p < 0,01$ ).

Toutes choses égales par ailleurs, les personnes âgées vivant dans les ménages comprenant plusieurs générations ont 49 % moins de risque d'avoir un faible statut social que celles vivant dans les ménages dirigés par une personne âgée. Par rapport à ce dernier type de ménage, les personnes âgées vivant dans les ménages dirigés par leurs enfants ont 28 % moins de risque d'avoir ce type de statut. Concernant la variable niveau de vie du ménage, les personnes âgées vivant dans les ménages pauvres ont 1,64 fois plus de risque d'avoir un faible statut social que celles vivant dans les ménages non pauvres. S'agissant du milieu de résidence, les personnes âgées résidant en milieu rural ont 1,57 fois plus ce risque que celles résidant en milieu urbain.

### Effets des caractéristiques individuelles et familiales

La prise en compte des variables explicatives relatives aux personnes âgées et aux ménages dans le modèle complet (modèle 3) met en exergue une hétérogénéité significative entre les ménages en ce qui

concerne le statut social des personnes âgées. La diminution de la variance entre les ménages par rapport au modèle vide est plus importante que celle que l'on observe dans les modèles 1 et 2, soit 21,3 %  $\left( \frac{0,1317 - 0,1037}{0,1317} \times 100 \right)$ . L'introduction des variables explicatives dans le modèle vide contribue à une meilleure compréhension des facteurs exerçant une influence sur le statut social des personnes âgées. Ce modèle explique significativement le statut social des personnes âgées ( $X^2 = 68,57$ ,  $p < 0,01$ ).

Le fait de considérer toutes les variables des deux niveaux dans le modèle global apporte quelques changements dans l'influence de chacune des caractéristiques retenues. Dans le modèle final, le statut

Tableau 5. Modèles logistiques multiniveaux

Variables	Modèle vide	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
<b>Partie fixe</b>				
Constante	1,04***(0,12)	0,88 (0,07)	1,03***(0,09)	1,04***(0,12)
<b>Caractéristiques individuelles</b>				
<i>Sexe de la personne âgée</i>				
Femme		réf.		réf.
Homme		0,98(0,11)		0,97(0,17)
<i>Statut matrimonial</i>				
Divorcé ou veuf		réf.		réf.
Marié ou en union		0,56***(0,61)		0,78(0,13)
<i>Niveau d'instruction</i>				
Aucun		réf.		réf.
Primaire		1,01(0,11)		1,14(0,14)
Secondaire et plus		0,96***(0,34)		0,59**(0,30)
<b>Caractéristiques des ménages</b>				
<i>Type de ménage</i>				
Ménage dirigé par une personne âgée			réf.	réf.
Ménage dirigé par un enfant d'une personne âgée			0,72**	0,67**
Ménage de trois générations			0,51**	0,45**
<i>Niveau de vie du ménage</i>				
Non-pauvre			réf.	réf.
Pauvre			1,64***(0,74)	1,68***(0,08)
<i>Taille du ménage</i>				
5 personnes ou moins			réf.	réf.
6 à 7 personnes			0,77(0,11)	0,79(0,12)
8 personnes et plus			0,96(0,14)	1,01(0,15)
<i>Milieu de résidence</i>				
Urbain			réf.	réf.
Rural			1,57***(0,06)	1,59***(0,69)
<b>Partie aléatoire</b>				
Variance individuelle	1	1	1	1
Variance_famille	0,1317	0,1171	0,1072	0,1037
Khi-carré	68,57 dl***	52,89 dl***	57,58 dl***	68,57 dl***

Note : \*\*\* significatif à 1 %, \*\* significatif à 5 %, (erreur type des coefficients estimés).



matrimonial n'influence plus le phénomène et le seuil de significativité de la variable niveau d'instruction a baissé passant de 1 % à 5 %. Les effets des variables relatives aux ménages restent déterminants et significatifs bien qu'on observe une légère baisse de l'ampleur des poids relatifs aux effets des ménages intergénérationnels sur le statut social des personnes âgées.

## Discussion et conclusion

Les résultats montrent que la variance relative aux facteurs se situant au niveau 2 (familiaux) est plus importante que celle des facteurs du niveau 1 (individuels). Ce qui montre le rôle important que joue l'environnement familial dans la place qu'occupent les personnes âgées dans la société. En effet, compte tenu de leur vulnérabilité sociale due à une absence de prestations publiques en leur faveur, les personnes âgées ne peuvent que compter sur leurs proches pour satisfaire leurs besoins vitaux ou pour faire face aux problèmes de santé. Ainsi, le risque pour les personnes âgées vivant chez leurs enfants d'avoir un faible statut social diminue de 28 % par rapport à celles qui sont chefs de leurs ménages. Cette baisse est encore plus importante, soit de 49 % pour celles vivant dans les ménages à trois générations dirigés par leurs proches. Ces résultats montrent les solidarités intergénérationnelles autour des personnes âgées qui permettent d'améliorer leur statut social. Par ailleurs, il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes âgés relativement au statut social. Ce résultat est infirmé par les travaux de Zimmer et Dayton (2005) qui ont trouvé en Afrique de l'Ouest que les hommes âgés sont plus fréquemment en ménages nucléaires comme chefs de leurs ménages, tandis que les femmes âgées sont le plus souvent accueillies dans des ménages étendus, en particulier chez leurs enfants, mais aussi chez d'autres parents plus éloignés. La différence entre ces résultats peut se comprendre dans la mesure où Antoine *et al.* (2001) ont montré dans leurs travaux qu'en Afrique de l'Ouest comme en Afrique de l'Est, la rareté et la modicité des retraites, et les charges familiales qui pèsent sur les personnes âgées conduisent celles-ci à rester de plus en plus tard sur le marché du travail. En effet, selon ces auteurs, la plupart des personnes âgées ne sont pas à la charge de leurs enfants, mais, au contraire, ont encore de jeunes enfants à charge. Elles doivent souvent également prendre en charge leurs enfants plus âgés qui ne sont pas encore insérés sur le marché du travail.

Les résultats montrent également l'influence significative du niveau d'instruction et du milieu de résidence sur le statut social des personnes âgées. On sait que tous les travaux sont unanimes sur l'effet positif de l'instruction sur le statut social d'une personne. L'instruction permet à une personne d'accéder à un emploi protégé et de bénéficier de certaines prestations sociales telle que la pension de retraite. Quant à l'impact du milieu de résidence sur le statut social des personnes âgées, il traduit l'importance du facteur lié à l'offre des infrastructures socioéconomiques et sanitaires qui est plus abondante en milieu urbain qu'en milieu rural. Les personnes âgées résidant à la campagne ont moins d'opportunités que celles résidant en villes d'exercer une activité ou de mieux se soigner. Ce qui expliquerait le fait qu'elles aient plus de risque d'avoir un faible statut social.

Les résultats de l'analyse explicative confirment ceux d'analyse descriptive en mettant en exergue le rôle déterminant des facteurs liés aux ménages dans la relation entre la structure des ménages intergénérationnels et le statut social des personnes âgées. Ils contribuent à une meilleure compréhension du statut social des personnes âgées dans les ménages intergénérationnels les accueillant, indispensable pour la mise en place des politiques visant l'amélioration de leurs conditions de vie.

## Références bibliographiques

- Antoine P. (éd). 2007. *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, Paris, Ceped, collection Rencontres, 255 p.
- Antoine P., Golaz V. 2010. La situation des personnes âgées en Afrique, *Gérontologie sans frontières*, 153, p. 39-44.
- Antoine P., Razafindrakoto M., Roubaud F. 2001. Contraints de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo. *Autrepart* n° 18 « *Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?* ». Paris, Éditions de l'Aube/IRD, p. 17-36.
- Bureau central de recensement et d'études démographiques (BUCREP). 2005. *Rapport thématique du recensement général de la population et de l'habitat*, Yaoundé, Cameroun.
- Diagne A. 2006. *L'entrée en vie adulte à Dakar*, Thèse de doctorat en démographie Université de Paris I, Institut de démographie, 380 p.
- Eyinga C. 2005. *Situation socioéconomique des personnes âgées au Cameroun*, BUCREP, Cameroun.
- Golaz V., Bringe A. 2007. *Enjeux et limites de l'analyse multiniveau en démographie*, Paris, INED.
- Institut national de la statistique (INS) 2014. *Enquête Camerounaise Auprès des ménages, Rapport général*, s.l.
- Kouamé A., 1990. *Le vieillissement de la population en Afrique*, Ottawa, CRDI, 46 p.
- Lemaître E. 2015. *Qu'est-ce qu'une famille à l'heure des mutations sociétales et des effets du consumérisme*, intervention reproduite sur <http://www.ethiquechretienne.com/>.
- Makoni S., Stroeken K. 2002. *Ageing in Africa*. Burlington, Ashgate, 291 p.
- Nations Unies. 2003. *Living Arrangements of Older Persons Around the World*, New-York, 112 p.
- Nations Unies. 2005. *Perspectives de population*.
- Nations Unies. 2003. *Living Arrangements of Older Persons Around the World*, New-York, 112 p.
- Nowik L., Lecestre-Rollier B. (dir.) 2015. *Vieillir dans les pays du Sud. Les solidarités familiales à l'épreuve du vieillissement*, Paris, Karthala, 304 p.
- Pison G. 2009. Le vieillissement démographique sera plus rapide au Sud qu'au Nord, *Population et Sociétés*, n° 457, Ined, 4 p.
- Schoumaker B., 2000. Le vieillissement en Afrique subsaharienne. *Espace, Populations Sociétés*. Le vieillissement dans le monde, n° 3, p. 379-390.
- Velkoff V. A., Kowal P. R. 2007. *Population Aging in Sub-Saharan Africa: Demographic Dimensions 2006*, Washington, National Institute On Aging, U.S. Census Bureau, 39 p.
- Vignikin K. 2007. Famille et relations intergénérationnelles. Réflexions sur les évolutions en cours en Afrique. In Antoine P. (éd). *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*. Paris, Ceped, p. 19-29.
- Zimmer Z., Dayton J. 2005. Older adults in sub-saharan Africa living with children and grandchildren *Population studies*, vol. 59, n° 3, p. 295-312.